

AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 13 juillet 2026 à 19h30.

Donné à Grande-Rivière, ce 1 juillet 2026,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RAPPORT FINANCIER 2025

~~~~~

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **RAPPORT FINANCIER 2025** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 1<sup>e</sup> jour de juillet 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1<sup>e</sup> jour de juillet 2026.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière